

La consultation chez le généraliste passera à 25 euros

Merci à Marilyn Perioli
22-08-2016



A partir du 1er mai 2017, la consultation chez le médecin généraliste passera de 23 à 25 euros, après cinq mois de négociation entre syndicats et Assurance maladie.

Les syndicats ont finalement signé la **nouvelle convention tarifaire des médecins**, qui prévoit de passer la consultation de 23 euros actuellement à **25 euros à partir du 1er mai prochain**. En effet, le 27 juillet, un protocole d'accord avait été signé par deux syndicats sur cinq - [MG France](#) (généralistes) et [Le Bloc](#) (chirurgiens). Une troisième signature était indispensable pour valider le texte. C'est chose faite depuis dimanche 21 août.

Le remboursement pour le patient, restera le même : 70% par la Sécurité Sociale, le reste pris en charge par la complémentaire santé s'il en a souscrit une.

Les autres mesures

Le texte signé par les syndicats de médecins et le gouvernement, prévoit aussi une hiérarchisation des consultations selon leur complexité avec des **actes à 25, 30, 46 et 60 euros, une aide de 50 000 euros pour l'installation de médecins dans les déserts médicaux ou encore une prime (5 euros pour les généralistes et 15 euros pour les spécialistes) pour ceux qui acceptent de prendre en charge un patient dans les 48 heures**. Ces mesures représentent un investissement de 978 millions d'euros pour l'Assurance maladie et d'1,3 milliard d'euros si l'on y ajoute la participation des mutuelles.